

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 28 (1892)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS
XXVIII^e Année



15 SEPTEMBRE 1892

N° 18

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : Les origines de la méthode frœbelienne (suite). A propos des musées scolaires (suite). — Chronique scolaire : Berne. — Exercices scolaires : Composition. Comptabilité. — Variété.

PARTIE GÉNÉRALE

Les origines de la méthode frœbelienne

(SUITE)

L'année suivante, les voyageurs se dirigeaient vers le sud. Ils voyaient Meiningen avec ses parcs, Cobourg avec son antique forteresse dans laquelle Luther composa son fameux cantique : « C'est un rempart que notre Dieu », Sonneberg avec ses fabriques de jouets. En traversant la montagne, ils s'arrêtaient à Oberweissbach, lieu natal de Frœbel, descendaient à Saalfeld dont ils pouvaient voir les filatures et le champ de bataille sur lequel le prince Louis de Prusse fut tué au commencement de la bataille d'Iéna, pendant les guerres de Napoléon. De là ils arrivaient à Rudolstadt, puis par de joyeux hourrahs, ils annonçaient leur retour à leur modeste mais bien-aimé Keilhau.

Il est inutile de mettre en relief les bienfaits de voyages semblables, avantageux sous tous les rapports à ceux qui ont eu le bonheur d'en profiter. Le plan même de cette étude ne nous permet pas de nous arrêter ici à certaines considérations que pourrait soulever l'esquisse de ces deux itinéraires. Nous y reviendrons peut-être plus tard.

Du reste, nous ne voudrions pas affirmer que Frœbel et ses amis eussent été les initiateurs des courses scolaires et des voyages qui en sont la conséquence immédiate ; mais nous sommes assuré qu'en les admettant dans leur système d'éducation, ils ont fait une fois de plus honneur à leur temps et à eux-mêmes en se ralliant franchement et sans étroitesse d'esprit aux idées pro-

gressistes qui caractérisaient ce qu'on appelait alors la « *jeune Allemagne* » Du reste, en préconisant ces excursions, ils restaient logiques, puisque cette innovation était conforme à leur principe éducatif :

« Instruire et éduquer l'enfant en le récréant. »

Bien plus : les connaissances acquises par l'enfant pendant un voyage, agrandissaient mieux qu'une simple promenade son horizon intellectuel et moral. L'intuition des occupations des hommes, des lieux célèbres lui prouvait mieux que tout autre enseignement, que les mots de patriotisme, de solidarité, de fraternité, de charité, représentent des idées qui doivent se développer jusqu'à l'état de convictions, mais qu'il peut et qu'il doit mettre déjà en pratique dans ses relations journalières avec frères et camarades, pour être plus tard capable de les proposer à d'autres par la parole et par l'exemple dans sa carrière d'homme, de citoyen, de chrétien.

L'automne arrive ; les feuilles jaunissent et tombent, emportées ensuite par un vent froid et humide. Un épais brouillard se traîne par les vallons. Le cultivateur rentre ses dernières récoltes et le chasseur, dans ses heures de loisir, reprend son arme dès longtemps délaissée. Les soirées deviennent de plus en plus longues et les veillées passées autour de la table de famille font les délices de tous.

Et les habitants de « La Ferme », que font-ils ?

Après de courtes vacances, tous se sont remis courageusement au travail quotidien. La monotonie de leur existence isolée ne sera-t-elle donc, avant l'hiver, interrompue par aucun délassement particulier ? Oui ! une jolie fête leur est encore réservée ; ils l'attendent avec une vive impatience.

Dès la fin de septembre la culture des jardinets a été mise de côté, et depuis quelques jours, Fröbel et ses collègues, accompagnés des enfants, consacrent les moments de midi à deux heures à une autre occupation. Après le repas, tous partent pour la forêt et ramassent du bois sec. Dans quel but ? C'est que le 18 octobre approche jour anniversaire de la bataille de Leipzig et de la défaite de Napoléon premier.

Aussi, dès le matin de ce jour, un congé solennel est proclamé. Au culte déjà les enfants sont rendus attentifs à la célébration de cet anniversaire, et appelés à s'y joindre en louant Dieu de sa délivrance par le chant du cantique de Luther :

« C'est un rempart que notre Dieu,
Une invincible armure,
Notre délivrance en tout lieu,
Notre défense sûre. »

Pendant la journée l'animation grandit et la récolte du bois continue. Peu à peu, grâce à la coopération des habitants du village et des hameaux voisins, qui eux aussi ont amené du com-

bustible pour célébrer la fête, un immense tas de bois, bien façonné, s'élève au plus haut point du Steiger.

A la tombée de la nuit, le sommet de la colline prend une animation inaccoutumée. Les habitants de Keilhau et d'Eichfeld suivent les « *enfants de Fræbel* ». Les paysans de Blankenbourg et des villages environnans gravissent, munis de flambeaux, sur le versant opposé, chemins et sentiers pour prendre part à la cérémonie. Enfin le bois est allumé. L'apparition du feu est saluée par des hourrahs prolongés.

Peu après un cantique solennel de louanges retentit à la lueur des flammes ; le bruit des voix se mêle à celui du bois qui pétille, et Langethal, dans une fervente prière, implore sur la Patrie la bénédiction divine. Après une courte allocution les trois héros de la guerre entonnent cette fameuse « *Prière dans la bataille* » de leur ami Körner, qu'ils ont si souvent chantée en temps de guerre :

« Mon Dieu ! je crie à toi !
L'airain mugit, la vapeur m'environne ;
La flamme vole et tout mon sang bouillonne.
Dieu des batailles ! je crie à toi !
O Père ! conduis-moi !

« O Père ! conduis-moi !
Ah ! je le sais, ta Providence ordonne :
Victoire ou mort, c'est ta main qui les donne.
Comme tu le veux, oh ! conduis-moi !
Dieu ! je me fie à toi ! »

« Dieu ! je me fie à toi !
Si dans les rangs que la foudre sillonne
Ma vie aussi s'exhale et m'abandonne,
Seigneur ! je remets mon âme à toi !
Père ! je crie à toi ! »

Puis, c'est le tour de Middendorf. Il décrit en termes émouvants les causes et les péripéties de la guerre et les combats auxquels ses amis et lui ont assisté ; il engage les assistants à travailler toujours davantage à la prospérité morale et matérielle de cette Patrie qui, asservie si longtemps, a réussi enfin à secouer le joug de l'opresseur pour se rendre libre au dedans et respectée au dehors. Langethal entonne alors avec les enfants un nouveau chant patriotique.

Enfin, Fræbel parle plus particulièrement aux enfants. Il leur indique le vrai moyen de devenir un jour de bons citoyens, de braves défenseurs de leur pays. Il leur montre comment, dès leur jeune âge, ils doivent s'exercer à pratiquer les vertus des ancêtres, afin de pouvoir en temps de paix travailler activement à son bonheur, et tout sacrifier pour son indépendance dans les jours de malheur.

Un cantique d'actions de grâces clôt la cérémonie.

Le feu tire à sa fin. Bientôt il ne restera plus qu'un amas de cendres fumantes qui, elles-mêmes, s'éteindront. Les flambeaux s'allument et la petite assemblée se disperse. Les « enfants de

Fræbel » accompagnés des habitants de Keilhau et d'Eichfeld forment un modeste cortège qui, conduit par les trois éducateurs, redescend la route du Steiger, et arrive au hameau aux accents d'un chant patriotique.

Peu à peu le calme renaît partout ; un beau jour vient de finir. Jeunes et vieux ont éprouvé que l'amour de la Patrie n'est pas un vain mot, mais que pour porter des fruits durables ce sentiment doit être éclairé par l'instruction et l'éducation, puis réchauffé constamment par la flamme d'un dévouement sans bornes à la prospérité et au bonheur du sol natal.

Deux mois s'écoulent. Novembre froid et brumeux annonce décembre avec son cortège d'autans. Les communications avec la ville sont rendues plus difficiles. Chaque samedi, un paysan du hameau, accompagné d'une des « mamans » ramène sur son traîneau et avec peine à « *La Ferme* » les provisions de la semaine. Les journées sont consacrées à l'étude ; les récréations à la glissade, les soirées aux travaux manuels, à l'étude de jolis chants, aux causeries intimes ou aux récits faits par l'un des trois « *papas* » autour de la table de famille.

Cependant l'uniformité d'une telle existence est difficile à endurer et la nécessité d'un délassement extraordinaire se fait de nouveau sentir. Le bonhomme Hiver n'amènera-t-il donc pas bientôt Noël, cette fête des enfants tant désirée ? Oui ! La voici ! De tous les cœurs s'échappe maintenant ce cri d'allégresse :

« O beau jour ! Voici Noël ! »

Certes : les « *enfants de Fræbel* » auront eux aussi leur part du bonheur universel !

Les adultes de « *La Ferme* » sont occupés à donner à la modeste chambre de famille un aspect particulier. Maître Löhne lui-même est resté à Keilhau pour la circonstance et manie habilement la scie et le marteau. Il a construit de petits échafaudages qui, adaptés aux parois, seront garnis de branches de sapin et formeront ensuite de gracieux berceaux de verdure. Un joli petit sapin, placé sur la table de famille, donnera un air de fête à la modeste demeure. Maman Middendorf a apporté de la ville quelques jolis objets qui serviront à orner arbre et berceaux.

Elle a reçu, en outre, divers présents qui causeront une joie générale. C'est pourquoi, plus le travail avance, plus le plaisir des adultes est grand aussi. A une heure tardive de la nuit, tout est préparé et chacun va jouir d'un repos de quelques heures.

Les enfants dorment, bercés de songes particulièrement doux. De bon matin, avant le jour, Fræbel vient les éveiller ; le cœur bat d'émotion. Vite ils s'habillent, puis deux à deux se dirigent doucement vers la chambre. Tout à coup la porte s'ouvre et un cri d'admiration s'échappe de leurs cœurs : « Oui ! c'est Noël ! » Pendant qu'ils entrent et se rangent à leur place accoutumée sur

laquelle rayonne le joli petit arbre, les deux dames Langethal et Middendorf entonnent en quatuor :

« Belle nuit! Sainte nuit!
L'étoile est là qui nous conduit.
Allons donc tous avec les mages,
Porter à Jésus nos hommages.
L'enfant nous est né!
Le Fils nous est donné! »

Après une courte allocution de Langethal, les enfants, eux aussi, entonnent un cantique; puis Middendorf et Fröbel leur adressent quelques paroles; ils leur rappellent en particulier les généreux amis qui leur ont envoyé des présents. Un nouveau chant et une prière terminent la modeste cérémonie.

Alors chaque enfant cherche et trouve sur la table couverte d'une nappe blanche, à son adresse, le présent qui lui est destiné. Le bonheur de tous se forme de la joie de chacun. Mais le jour vient. Les lumières s'éteignent. La fête est-elle donc si courte? Non! La chambre si bien décorée restera ainsi ornée pendant huit jours et les joies de la famille y seront goûtées plus intimement encore qu'à l'ordinaire.

Ces huit jours sont consacrés au plaisir. Les enfants, déjà avant Noël, ont serré livres et cahiers; ils ne les reprendront que le premier lundi de l'année, si toutefois celui-ci n'est pas trop reculé. Quelle joie pour ces garçons de partager leur temps entre le séjour agréable dans la chambre bien décorée et les glissades du haut de la colline! Bien plus heureux encore, s'ils reçoivent à tour de rôle la permission d'aller seuls, faire une petite excursion à Blankenbourg ou à Rudolstadt.

Cependant les vacances se passent trop vite au gré des garçons, car voici :

« Le jour du Nouvel-an s'avance! »

Déjà le soir de Sylvestre est là. Neuf heures viennent de sonner; les enfants se regardent étonnés. Personne ne leur parle du coucher; au contraire, Langethal leur recommande de chercher à vaincre le sommeil; Fröbel, Middendorf et les dames s'efforcent de les tenir éveillés par des jeux et des récits. Dix heures.... Onze heures sonnent....! Un peu avant minuit, les deux dames sortent et reviennent, l'une avec une terrine de boisson qui parfume la chambre, l'autre avec un plat de bonbons appétissants. Langethal prend alors la parole et rappelle à son petit auditoire la bonté de Dieu dans les bons comme dans les mauvais jours de l'année qui vient de s'écouler; puis après avoir invoqué la bénédiction divine sur l'an qui commence, il prend le verre qu'une des dames lui présente et boit à la santé de la petite famille. Fröbel et Middendorf, eux aussi, portent des santés aux parents et aux amis. Les verres s'entrechoquent et les bonbons sont goûtés en l'honneur des dames.

A une heure tous sont couchés et la première famille frœbelienne recommencera sous peu une année de travail qui lui amènera sans doute son contingent de peines et de soucis, mais aussi des joies et des récompenses dans l'accomplissement fidèle du devoir quotidien.

Nous venons de le voir: les courses familières, les voyages annuels, les anniversaires religieux et patriotiques ont procuré en grand nombre à « *l'enfant de Frœbel* » tout en l'instruisant, des *exemples de dévouement dans bien des domaines*. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, les trois éducateurs, suivant leurs aptitudes particulières, n'ont pas manqué de faire sentir à leur jeune protégé l'importance de cette vertu nécessaire entre toutes de l'amour de Dieu et du prochain; c'est d'elle que découle par conséquent tout progrès. Il ne restait donc plus à l'enfant qu'à mettre en pratique les enseignements reçus.

Mais l'enfant manque, en général, d'initiative et dans une existence aussi solitaire que celle de Keilhau à l'époque dont nous parlons, il semble que cet enseignement ait dû se borner facilement et fatallement à la théorie, vu le manque de circonstances favorables offertes à l'enfant de s'employer pour autrui. Dans ce cas les moyens éducatifs précités auraient perdu une grande partie de leur valeur pédagogique.

Il fallait donc nécessairement faire un pas de plus en avant. Or les trois amis n'étaient pas hommes à s'arrêter à mi-chemin, quand ils étaient entrés dans une voie reconnue juste et rationnelle. C'est pourquoi ils trouvèrent une fois de plus les moyens d'unir la théorie à la pratique et d'arracher l'enfant à son égoïsme naturel en l'engageant à célébrer d'une manière particulière les anniversaires de la famille; puis en instituant des délassements instructifs sous la forme de petites soirées familiaires destinées aux connaissances et aux amis de l'établissement.

Nous sommes au 21 avril; c'est l'anniversaire de « *papa Frœbel* » et ce jour mémorable doit être salué par une aubade solennelle donnée devant la porte de son logis par les joyeux garçons, sous la direction de Langethal. Au matin, celui-ci arrive à pas furtifs dans la chambrette des garçons. Sans autre appel, il prend doucement par le bras chacun d'eux et les prie de s'habiller sans bruit. Une fois vêtus, ils partent, marchant sur la pointe des pieds. Arrivés devant la porte de Frœbel, Langethal distribue les feuilles de chant, et bientôt résonne un air plein de douceur exécuté par ces voix enfantines. Un second chant succède au premier; puis le petit chœur s'en retourne à pas furtifs d'où il est venu. Les enfants terminent leur toilette et s'apprêtent à paraître au déjeuner. Au culte présidé par Langethal, il est tout naturellement fait mention de celui dont on célèbre l'anniversaire et sur lequel tous implorent une bénédiction particulière. Frœbel reçoit les souhaits de son « *fidèle Middendorf* » (c'est ainsi qu'il aiment

à l'appeler), des dames, de Langethal. Un des enfants s'avance aussi et récite au nom de ses « frères » un petit souhait. Fröbel remercie pour ces témoignages d'affection, puis toute la famille prend place au déjeuner.

(A suivre.)

F. HUMBERT.

A propos des musées scolaires

(Suite. Voir l'*Educateur* du 1^{er} juin.)

Avant de donner suite au désir qui m'a été manifesté, d'écrire encore quelques notices sur les objets du musée scolaire, je voudrais présenter quelques considérations sur le choix et l'usage de ces objets.

Je ne partage nullement l'avis que ces objets doivent être usuels, familiers aux élèves. Qu'ils se prêtent à des leçons, à des démonstrations, très bien, mais qu'ils ne figurent pas dans les collections auxquelles nous donnons le nom de *musées scolaires*. Il faut éviter autant que possible ces exhibitions permanentes, qui sollicitent l'attention sur trop d'objets à la fois et qui finissent par devenir des banalités. Voilà précisément pourquoi il me paraît convenable de n'avoir qu'une collection par bâtiment scolaire et qu'elle soit installée dans un local tel que le bureau de la Direction, par exemple.

En procédant de cette façon on pourra, on le voit, éviter à peu près complètement les frais qui, au premier abord, semblaient s'imposer, puisque le musée local continuera à loger les objets de valeur ou d'un volume qui empêche leur transport dans les classes.

D'ailleurs je ne redoute nullement l'appel adressé aux enfants pour qu'ils apportent eux-mêmes des objets d'histoire naturelle ou autres afin d'obtenir du maître, si possible en présence de la classe ces leçons de choses que nous avons en vue. Je connais un instituteur qui procède de cette façon et qui a réussi à exercer une grande influence sur l'esprit de ses élèves. Il leur rend les objets, les engage à commencer eux-mêmes des collections, éveillant peut-être en eux une vocation future.

Comme on le voit, j'en reviens toujours à ceci, laisser la plus grande initiative aux membres du corps enseignant, et leur imposer une tâche, celle de développer leurs connaissances personnelles par l'étude. En attendant que nous disposions d'un *manuel* du musée scolaire, ils devront chercher dans les livres d'histoire naturelle tels que le *Rameau de sapin*, la *Feuille des jeunes naturalistes*, les données qui leur font défaut: ils devront s'exercer à composer des leçons du genre de celles que je leur présente.

Il est d'ailleurs évident que celles-ci doivent s'adapter au degré de connaissances des élèves. Pour le degré inférieur certains sujets: le nid et ses œufs, l'écureuil, le papillon, le maïs (l'épi dans sa gaine de feuilles) le ver-à-soie et son cocon, donneront lieu à des explications faciles à recueillir pour qui ne les possède pas encore. Comme procédé pédagogique, je recommanderais la forme interrogative; l'enfant aime à faire voir ce qu'il sait déjà. Qu'est-ce que je tiens là? — Une coquille. — Oui, mais de quoi? — D'escargot. — Bien, mais qu'est-ce qu'un escargot? — J'entends un enfant répondre: une bête qui a des cornes. Voilà le thème ouvert à toute une série d'explications.

On peut aussi procéder avec avantage par comparaison. Dans une classe plus élevée on présentera un échantillon d'aluminium, par exemple, et un morceau de plomb de même volume. Ce sera l'occasion de donner une idée de la pesanteur spécifique, de parler de nouveaux métaux tels que le magnésium, qui brûle comme du phosphore, etc.

En voilà assez, je crois, pour faire comprendre comment le *musée de l'école* peut être créé d'une façon pratique, sans frais considérables et rendre des services signalés dans l'enseignement intuitif qui est à l'ordre du jour.

Les fossiles du Jura. (1)

Le Jura, chaîne de montagnes formée de roches calcaires, au centre du continent européen, fut autrefois le fond de la mer; la présence de coquilles de formes semblables à celles que l'on trouve dans la mer en est la preuve certaine, mais il s'agit ici de temps très anciens, de périodes antérieures à la création de l'homme et dont notre imagination a peine à concevoir la durée. On a pourtant cherché à exprimer cette ancienneté à un point de vue relatif, en appelant *période primaire* celle pendant laquelle apparurent les premiers êtres organisés, *période secondaire* celle qui l'a suivie et enfin *période tertiaire* celle qui a précédé l'avènement de l'homme sur la terre.

Le Jura est une formation de la période secondaire. Les couches de calcaire et de marne qui le composent sont les sédiments arrachés par les fleuves aux parties alors émergées de la surface terrestre. Pendant des centaines, des milliers de siècles peut-être, les matières limoneuses se sont entassées, couche par couche, ensevelissant les coquilles des mollusques, les enveloppes calcaires des animaux rayonnés comme les polypiers ou coraux, et les transformant en ces pierres que nous appelons les *fossiles*.

Parmi les fossiles du Jura il est des formes extrêmement répandues, et que tout enfant de nos écoles peut découvrir et recueillir pour peu qu'il veuille s'en donner la peine.

Voici d'abord une *Ammonite*, ainsi nommée parce qu'elle rappelle la corne du bétail *Ammon* (*Ammonite*: pierre d'*Ammon*.) On la trouve dans les couches de marne ou de calcaire marneux hydraulique. Elle atteint parfois de grandes dimensions. Parfois aussi, dans les couches d'argile elle ne dépasse guère les dimensions d'une pièce de monnaie. Dans ce cas, elle est à l'état de moule interne, c'est-à-dire que la coquille a été dissoute et n'a pas laissé de traces. Mais ce moule interne est formé d'une substance métallique, lourde, brillante, que l'on prendrait pour de l'argent ou de l'or. En réalité c'est du sulfure de fer ou pyrite, composé de fer et de soufre.

Plus fréquentes encore que les Ammonites sont les *Térébratules*, petites coquilles marines de la grosseur d'une noisette ou d'une noix. Elles sont formées comme l'huître de deux pièces ou valves remplies de limon calcaire. L'une d'elles, plus grande, est percée d'un trou placé sous la pointe ou le bec: ajoutez à cela que la coquille est ornée de plis ou de côtes rayonnantes, ce qui leur a fait donner, dans le Jura, le nom de *poule* ou de *côq*. On trouve les Térébratules dans les couches de marne de toutes les parties de notre pays. Il vous suffira d'un peu d'attention dans vos promenades pour en découvrir vous-mêmes. Peut-être cela vous engagera-t-il à faire une collection de toutes ces espèces de coquilles, de pierres que nous appelons les fossiles et qui se trouvent au sommet du Chasseral, aussi bien qu'au fond des gorges de la Reuse ou dans les marnières de Hauterive, de Gorgier, etc., etc.

Aug. JACCARD,

(*A suivre.*) professeur à l'Académie de Neuchâtel.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE

Projet de statuts de l'Association bernoise des instituteurs primaires.

§ 1. — En vue d'acquérir une position financière indépendante, le personnel enseignant des écoles primaires du canton de Berne fonde une association bernoise des instituteurs primaires, reposant sur les présents statuts.

(1) Cette leçon est destinée à faire suite à celle sur les *Ammonites*. (Voir n° du 1^{er} juin.)

I. But de l'association.

§ 2. — L'association bernoise des instituteurs primaires a pour but :

a) L'obtention d'un traitement effectif de fr. 1200 à fr. 2000.

b) La fondation d'une caisse de secours pour les vieillards, les veuves et les orphelins, adjointe à la « Caisse bernoise des instituteurs ».

c) La fondation d'une caisse de remplacement.

d) La protection des sociétaires en cas de non-réélection non-justifiée.

e) L'assistance des membres ou de leurs survivants en cas de besoin.

II. Composition de l'association.

§. 3. — Tout membre du personnel enseignant bernois a le droit de faire partie de l'association.

Chaque membre atteste par sa signature son entrée dans l'association.

§ 4. — Tout le personnel enseignant des écoles primaires du canton est invité à se joindre à l'association.

III. Organes de l'association.

Les organes de l'association sont les journaux suivants :

a) *Berner Schulblatt.*

b) *Schweizerisches evang. Schulblatt.*

c) *Schweizerische Lehrerzeitung.*

d) *L'Éducateur.*

Chaque membre est tenu d'être abonné ou coabonné à un de ces journaux.

IV. Organisation.

§ 6. — L'association se compose de sections d'environ 20 membres.

§ 7. — Chaque section s'organise et s'administre elle-même selon les statuts de l'association cantonale.

§ 8. — Lorsque les besoins locaux l'exigent, la formation de sections plus grandes ou plus petites est admissible.

§ 9. — La formation des sections est remise à la première assemblée des délégués.

§ 10. — La direction de l'association est confiée :

a) A l'assemblée des délégués ;

b) Au comité central ;

c) Aux comités des sections.

§ 11. — Chaque section envoie un représentant à l'assemblée des délégués. Les sections de plus de trente membres ont droit à un représentant par 30 membres en sus. Le résultat des élections doit être communiqué au comité central avant le milieu du mois de mars.

§ 12. — Les institutrices ont le droit de vote et sont éligibles dans l'association ; elles ont en outre le droit de se faire représenter proportionnellement à leur nombre.

Les comités de sections doivent veiller à ce que chaque district soit représenté aussi par des institutrices.

§ 13. — Les délégués se réunissent régulièrement une fois par an, au mois d'avril. Une assemblée extraordinaire a lieu dès que le comité central le juge nécessaire ou que dix sections l'exigent.

§ 14. — Les délégués sont convoqués par écrit. La carte de convocation doit porter la liste des tractanda. Elle sera remise aux délégués au moins 15 jours à l'avance.

§ 15. — Les motions de sections et les motions individuelles doivent être présentées par écrit au comité central assez tôt pour pouvoir figurer dans la liste des tractanda.

§ 16. — *L'assemblée des délégués* est publique pour le personnel enseignant. Elle est dirigée par le président du comité central.

§ 17. — Les attributions de l'assemblée des délégués comprennent :

- a) L'adoption des comptes et du rapport du comité central;
- b) La discussion des propositions du comité central, des sections ou des sociétaires et les décisions qui en résultent;
- c) L'élaboration d'un programme d'activité;
- d) L'élection des vérificateurs des comptes et le choix du chef-lieu et du lieu de réunion pour la prochaine assemblée de délégués.

§ 18. — Les décisions sur les affaires importantes doivent être soumises au scrutin général.

§ 19. — Les frais de déplacement sont remboursés aux délégués par la caisse centrale.

§ 20. — *Le comité central* est élu au scrutin secret, pour un an, par la section du chef-lieu.

Les membres du comité sont rééligibles.

§ 21. — Le comité central se compose de 7 membres, soit 5 instituteurs et 2 institutrices. Il se constitue lui-même.

§ 22. — Le comité central doit présenter chaque année un rapport à l'assemblée des délégués. Les comptes doivent être clos au 31 décembre. Ils sont remis, après ratification du comité central, au plus tard le 1^{er} mars aux vérificateurs des comptes pour être contrôlés.

§ 23. — L'argent comptant disponible doit être déposé chaque trimestre à la Caisse hypothécaire.

Les sommes déposées ne peuvent être retirées qu'avec le consentement par écrit du président et du secrétaire.

§ 24. — Les membres du comité central et les vérificateurs des comptes reçoivent une indemnité correspondant à leur travail. L'assemblée des délégués fixe le montant de cette indemnité.

§ 25. — Les *comités de sections* ont à veiller à l'exécution des statuts ainsi que des décisions prises par l'assemblée des délégués.

§ 26. — Chaque section se réunit selon les exigences et traite les questions soulevées.

V. Cotisations.

§ 27. — Chaque membre paie fr. 1 d'entrée et une cotisation annuelle de fr. 4, payable par trimestre au caissier de la section. Celui-ci remet l'argent reçu au caissier central dans le courant des 4 semaines suivantes.

§ 28. — La cotisation annuelle peut être augmentée par l'assemblée des délégués.

§ 29. — Les présents statuts entreront en vigueur dès que la première assemblée des délégués les aura acceptés. Chaque membre en recevra un exemplaire.

§ 30. — Les statuts peuvent être revisés en tout temps si la majorité des délégués le décide.

Les statuts revisés doivent être soumis au scrutin général.

Berne, le 3 septembre 1892.

Pour le comité d'action:

Le président, J. FLÜCKIGER.

Le secrétaire, H. GROGG.

L'assemblée des délégués prévue pour le 11 septembre est ajournée au samedi 17 septembre, à 11 heures, au « Bierhübeli », Berne.

Messieurs les délégués sont priés d'y paraître à temps et au complet.

Le comité d'action.

EXERCICES SCOLAIRES

COMPOSITION

DEGRÉ INFÉRIEUR

1. *Faire une phrase avec chacun des noms suivants, mis au commencement de la phrase* (sujets). L'automne, le soleil, le brouillard, la vendange, les fruits, les noix, les pâturages, les labours, les vaches, les feux, le froid.

2. *Faire des phrases où ces mêmes mots soient à la fin de la phrase* (compléments; ce mot, pas plus que celui de sujet, ne doit être prononcé devant les élèves).

3. *Terminer les phrases suivantes*: Les quatre saisons de l'année sont — La terre est éclairée par — La famille se compose — Chaque jour, nous — J'aime mieux — Un élève se sert de

DEGRÉ MOYEN

1. *Faire des phrases dans chacune desquelles entreront un des mots suivants et le mot dont il dérive*: Pâtisserie, crinière, contentement, obéissance, famine, finir, innombrable, inattendu, vieillesse, ingratitudo, théière, surveillant, surnager, prévoir, saline, chanteur, champêtre.

2. *Le porte-monnaie*. En sortant de l'école, trois enfants trouvent un porte-monnaie. Ils discutent sur ce qu'ils doivent faire. Ce qu'ils décident.

3. *Les petits oiseaux*. Un village entouré de beaux vergers. — Les arbres couverts de fleurs au printemps et de fruits en automne. — Les oiseaux faisaient leurs nids sur les branches. — Des polissons détruisirent les nids. — Les oiseaux quittèrent la contrée. — Les chenilles remplacèrent les oiseaux. — Qu'arriva-t-il? (B. Dussaud.)

4. *L'automne*. Donner comme sommaire les mots du 1^{er} exercice du Degré inférieur.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. *Une lettre*. Directions (suite).

Le lieu et la date peuvent se mettre à la fin, surtout dans les billets.

La suscription a une certaine importance. « Les formules initiales et finales, dit M^{me} Rauber (*Principes et exercices de composition*) contribuent à la convenance de la lettre. Elles relèvent d'ailleurs plus de la civilité que de la théorie du style épistolaire. Si elles sont imposées par le bon usage, l'usage veut aussi qu'on ne les prenne point au pied de la lettre. Ce n'est guère que dans la lettre d'amitié que ces formules doivent être et sont souvent, en fait, l'expression de la vérité. » Il est en effet permis de croire que le sentiment suffit à dicter les formules à employer quand on écrit à son père, à sa mère, à un frère ou une sœur, à un oncle ou une tante, à un ami ou une amie intime. Ce serait malheureux qu'il fallût un cours de style pour apprendre à un enfant que s'il ne doit qu' de l'affection à un frère ou à un cousin, c'est-à-dire à un égal, il doit témoigner de l'affection et du respect à son père, à sa mère et aux membres de sa famille qui sont de la génération précédente, et ont par conséquent de l'autorité sur lui.

Mais plus les relations s'élargissent, plus il est difficile de choisir ses formules. Certaines personnes s'en tirent en traitant tout le monde de même ; elles emploient avec tous leurs correspondants les mêmes formes de politesse affectueuse. Rien n'est plus contraire au savoir-vivre, qui est la science de ce que nous devons aux autres. Les relations sociales doivent avoir pour base la justice tempérée par la bienveillance et la grâce. En société, notre manière de faire doit varier suivant le sexe, l'âge, la position sociale et le caractère des personnes. On ne parle pas à une femme comme à un homme, à un vieillard comme à un homme dans la force de l'âge, à un supérieur comme à un égal, à un artiste, à un savant comme à un cuistre. Remarquons en passant que la richesse ne donne pas une supériorité, et en cela notre société actuelle est démocratique. D'après Talleyrand, toute la diplomatie consiste à donner

à chacun le titre qui lui appartient; c'est la science des nuances. On pourrait le dire également de la vie de société. — Rien ne nous indispose plus que de ne pas être traité comme nous devons l'être, et de subir l'obséquiosité d'un flatteur ou la familiarité déplacée d'un mal-appris. Evitons nous-mêmes ces manques de tact dans nos relations avec autrui. *(A suivre.)*

2. *Relation d'une promenade scolaire* au cours de laquelle on a vu abattre un arbre, — moissonner, — faire les regains, — vendanger, — ferrer un cheval, — construire une route.

3. *Le départ des hirondelles*. Automne. Soleil moins chaud. Les hirondelles se rassemblent et se concertent. Départ. Tristesse que nous cause leur départ. Espoir de leur retour.

4. *L'orage*. — Sujet traité. — Après une journée de grande chaleur, lorsqu'un orage doit éclater, on voit le ciel s'obscurcir, de gros nuages s'amontent et forment comme de grandes montagnes noires. Le soleil disparaît derrière eux. Les oiseaux se cachent dans leurs nids pour n'en ressortir qu'après la tempête. Le vent souffle avec fracas entraînant avec lui les feuilles des arbres, cassant les branches, courbant les roseaux; les fleurs et les arbres s'inclinent vers le sol.

La tempête se déchaîne avec une fureur effrayante; les éclairs brillent dans le ciel, laissant derrière eux de longues trainées de feu; le tonnerre gronde sans interruption, puis la pluie commence à tomber à grosses gouttes, mais on est bien content quand la pluie accompagne l'orage, car on dit qu'un orage mouillé est moins dangereux qu'un orage sec. Quelquefois aussi, la grêle se mêle à la pluie, ou tombe seule; dans ce dernier cas, on peut être sûr que toutes les récoltes seront perdues: c'est la ruine du laboureur, du vigneron.

Lorsqu'un orage éclate, chacun se hâte de rentrer chez soi, car les tourbillons de poussière nous aveuglent complètement, puis il ne fait pas beau recevoir une averse; si on a le malheur de se trouver en pleine campagne, il ne faut pas se réfugier sous un arbre; on courrait le risque d'être foudroyé. Il ne faut pas courir non plus, car le déplacement subit de l'air causé par la course peut amener le même résultat. Dans les maisons, il est bon de fermer portes et fenêtres, ainsi que la trappe de la cheminée pour éviter tout appel d'air.

Il ne faut pas redouter les orages; il faut toujours nous souvenir que nous sommes dans la main de Dieu; pourtant les éclats du tonnerre, la fulgurante lueur des éclairs, les éléments déchaînés portent la crainte dans le cœur de l'homme, petite et faible créature.

Si l'on peut surmonter sa terreur, il n'y a pas de spectacle plus grandiose, plus admirable, qui parle davantage de la terrible puissance du Créateur. On ne peut s'empêcher d'être reconnaissant de ces orages qui purifient l'air dans ses couches les plus basses. Après l'orage, tout paraît renouvelé, l'herbe plus verte, les fleurs plus embaumées; les poumons respirent mieux, mais parfois aussi, on reste à déplorer les désastres qui privent le cultivateur du prix de ses peines et l'on se demande en soupirant: Pourquoi?

(Copie d'une élève de 2^e primaire.)

5. *Traduire en prose une fable apprise*.

6. *Une promenade dans la forêt*.

Ed. CLERC.

COMPTABILITÉ

André Beau, à Genève, Journal N° 1.
(Suite de la page 254.)

Du 5 fév. 1888.

M. Dacier & Cie à Effets à Recevoir.

Remis, val. 5 fév.

Fr.

L. st. 208,4»9, 15 fév., Londres à fr. 25»17½ .	fr. 5,242»35
Esc. 10 j. 4%	» 5»80
	5,236»55

13
10

	Du 10 dit.	
<u>5</u> <u>9</u>	<i>E. Dalet à Marchandises.</i>	
Vendu et livré, val. 10 mai.		
SG. 1001/20 — 20 cais. vin, à fr. 98»50	1,970»—	
	Du 13 dit.	
<u>2</u> <u>6</u>	<i>Caisse à D. Berna.</i>	
Reçu en espèces, val. 13 fév.	200»—	
	Du 15 dit.	
<u>2</u> <u>9</u>	<i>Dite à Marchandises.</i>	
Vendu et livré, contre espèces, à D. Berna.		
E. 226/45 — 20 bal. rizon, à fr. 32»50	650»—	
	Du 20 dit.	
<u>2</u> <u>9</u>	<i>Dite à Dites.</i>	
Vendu et livré, contre espèces, à A. Karin.		
SG 1021/40 — 20 cais. vin à fr. 99»75	fr. 1,995»—	
Esc. 1 $\frac{1}{2}$ %	» 29»90	1,965»10
	Du 25 dit.	
<u>9</u> <u>3</u>	<i>Marchandises à H. Bordon.</i>	
Acheté et reçu v. 25 août.		
35 colliers d'or, façon à fr. 38»—	fr. 1,330»—	
Pesant kg. 1.52441 or à fr. 2,647»55	» 4,035»95	
20 bracelets d'or, façon à fr. 69»—	» 1,380»—	
Pesant k. 1.77283 or à fr. 2,647»55	» 4,693»65	11,439»60
	Du 26 dit.	
<u>12</u> <u>2</u>	<i>Frais généraux à Caisse.</i>	
Payé au menuisier, pour arrangements dans le magasin . . .	66»50	
	Du 29 dit.	
<u>4</u> <u>9</u>	<i>B. Merton, à Boston, U. S. A. à March.</i>	
Vendu et expédié, à ses périls et risques, par l'entremise de Jules Héraud, au Havre, en une caisse marquée B. M. 1, le tout payable à Genève, en francs, val. 29 fév.		
35 colliers d'or, façon à fr. 46»—	fr. 1,610»—	
Pesant kg. 1.52441 or à fr. 2,647»55	» 4,035»95	
20 bracelets d'or, façon à fr. 82»—	» 1,640»—	
Pesant kg. 1.77283 or à fr. 2,647»55	» 4,693»65	11,979»60
	Du dit.	
<u>17</u> <u>2</u>	<i>Compte de Levées à Caisse.</i>	
Prélevé, pour dépenses personnelles	200»—	
	Du dit.	
<u>2</u>	<i>Caisse aux suivants :</i>	
	<i>A E. Dalet.</i>	
Reçu en espèces, val. 29 fév.	fr. 250»—	
	<i>A L. Bon.</i>	
Reçu en espèces, val. 29 fév.	» 400»—	
	<i>A C. Buleau & Cie, à Vevey, cte. ct.</i>	
Reçu en espèces, pour leur cte. de H. Bordon, val. 29 fév.	» 100»—	750»—
(A suivre.)		LOUIS SENÉ.



VARIÉTÉS

Comme suite à l'étude de notre correspondant vaudois sur le *Cours d'économie domestique* de Monsieur le professeur Oettli, nous croyons devoir donner un extrait de cet excellent manuel. Après avoir hésité entre plusieurs chapitres, la *ventilation*, où l'on trouve beaucoup de données intéressantes, la *désinfection*, qui serait malheureusement d'actualité par ce temps de choléra, nous nous arrêtons à celui de la *maison*, dont nous avons indiqué le sommaire dans notre numéro du 15 août. Faute de place, nous devons nous borner aux deux premiers titres de ce chapitre.

Généralités. — Les ossements trouvés dans les cavernes de plusieurs pays et les instruments en pierre qui y sont mêlés, sont les documents qui nous montrent l'homme primitif habitant les *grottes* et se nourrissant de la chair d'animaux sauvages aujourd'hui disparus de notre faune. Quelques tribus cannibales ont conservé ces habitudes jusqu'à notre époque.

Les peuples nomades n'ont pas de demeures fixes. Ils érigent leurs *tentes* aux endroits qui leur présentent momentanément les meilleures conditions d'existence pour les déplacer dès que leurs ressources ne paraissent plus suffisantes. Les mœurs des tribus nomades sont certainement plus douces que celles des habitants des cavernes, mais la civilisation est un fruit de l'établissement de l'homme à demeure fixe; tandis que le berger et le chasseur attendent tout de la nature, le propriétaire s'ingénie à améliorer sa position. Aux bons jours, il doit songer aux mauvais qui suivront; il reconnaît les avantages de l'association, de la solidarité; l'industrie et la société organisée en sont les heureuses conséquences.

Toutefois, les progrès de l'art de la construction ne sont pas aussi rapides ni aussi universels qu'on pourrait le supposer; les *huttes* en neige durcie des Esquimaux, les *cabanes* des Kalmouks, les *cases* des Dayaks appartiennent à la forme la plus rudimentaire des habitations et ne sont guère supérieures aux tanières des animaux sauvages. Les habitations *lacustres* offraient peut-être plus d'agréments, mais elles étaient avant tout un refuge permettant à leurs habitants de se défendre contre la poursuite des animaux sauvages.

Voici ce que dit Wallace¹⁾ du progrès de l'architecture: « On dit que l'homme, animal raisonnable, change et améliore sans cesse sa demeure. Je nie cela entièrement. En général, l'homme ne modifie ni ne perfectionne, pas plus que les oiseaux. Quelle amélioration peut-on voir dans les maisons de la plupart des tribus sauvages? Chacune est aussi invariable que le nid d'une espèce d'oiseau. Les tentes des Arabes sont les mêmes aujourd'hui qu'elles étaient il y a 2000 ou 3000 ans, et les villages de boue de l'Egypte ne peuvent guère avoir été améliorés depuis le temps des Pharaons. Quel progrès peut-on supposer dans les huttes en feuilles de palmier ou dans les cabanes qu'habitent les tribus de l'Amérique du Sud et de l'archipel Malais, depuis que ces régions sont peuplées? Plus près de nous, la cabane en gazon de l'Irlandais, la hutte de pierre de la haute Ecosse, ne peuvent guère avoir beaucoup progressé depuis 2000 ans. »

Et il en est de même ou à peu près des maisons, des villas, des palais, des châteaux de nos villes et de la campagne. Croit-on avoir beaucoup facilité l'existence par des constructions somptueuses et fait des progrès notables au point de vue de l'agrément et de l'hygiène depuis les Romains, dont nous admirons et copions encore aujourd'hui le style et la disposition des bâtiments? Les considérations d'une apparence trompeuse et d'une récupération à courte échéance d'une somme appliquée à une construction ne président-elles pas plus souvent à sa perfection que les règles de l'hygiène et d'un réel bien-être? Passons, nous serons encore pendant de longues générations les esclaves de la routine.

¹⁾ Wallace, la Sélection naturelle, trad. par L. de Candolle, p. 216.

Situation. « Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts; et, quoique une couverture de chaume soit, en toute saison, la meilleure, je préférerais magnifiquement, non la triste ardoise, mais la tuile, parce qu'elle a l'air plus propre et plus gai que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons de mon pays et que cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse. J'aurais pour cour une basse-cour et pour écurie une étable avec des vaches, pour avoir du laitage que j'aime beaucoup. J'aurais un potager pour jardin et pour parc un joli verger. Les fruits à la discrétion des promeneurs ne seraient ni comptés ni cueillis par mon jardinier, et mon avare magnificence n'étalerait point aux yeux des espaliers superbes auxquels à peine on osât toucher. Or, cette petite prodigalité serait peu coûteuse, parce que j'aurais choisi mon asile dans quelque province éloignée où l'on voit peu d'argent et où règnent l'abondance et la pauvreté. »

Tel est le tableau que fait J.-J. Rousseau de la maison de son choix. Jean-Jacques croit être modeste, il est des personnes plus exigeantes qui se cententeraient de moins. Puis, chacun ne peut pas se retirer dans une province éloignée et choisir pour emplacement de sa maison le penchant ensoleillé d'une verte colline.

On voit dans les villes et quelquefois aussi dans les villages des mesures où des gens grouillent dans la saleté; ce sont des nids de corruption morale et physique; la vétusté en est telle, que personne, et le propriétaire moins que tout autre, ne songe à une réparation qui est estimée impossible. Et pourquoi le propriétaire y songerait-il, puisque cet immeuble lui coûte très peu et qu'il rapporte beaucoup? Les autorités qui ont mission de veiller sur la santé publique, devraient fermer ces bouges infects et forcer leurs habitants à choisir une demeure plus conforme à leurs propres intérêts.

Choisissez bien le quartier où vous allez fixer vos pénates; il faut que, par sa situation, son entourage et son aspect, votre habitation vous plaise tant que vous y reveniez toujours avec plaisir et que le temps que vous passez dehors sans y être appelé par vos affaires vous semble perdu pour votre bien-être.

On n'est pas maître de choisir ses voisins, souvent on ne les connaît pas avant d'avoir jeté son dévolu sur un appartement, mais sachez que le plus paisible ne peut vivre en paix dans sa maison, si un méchant voisin en a décidé autrement. Il est sage de s'entourer de toutes les garanties possibles à ce sujet.

Dans les villes où les rues sont souvent étroites, la lumière et l'air n'ont pas toujours libre accès dans les appartements; il en est qui se trouvent dans le voisinage de locaux d'où, ensuite d'une industrie ou de telle autre occupation particulière de ses habitants, se répandent des émanations désagréables et malsaines, où le travail bruyant du voisin vous empêche de vous vouer entièrement au vôtre ou trouble votre repos. Evitez ces quartiers et préférez ceux où la lumière, le bon air et la tranquillité ne vous sont pas marchandés. A la campagne, le voisinage d'un marais, les mares d'eau stagnante, les dépôts d'immondices peuvent être tout aussi préjudiciables.

Le terrain sur lequel le bâtiment s'élève et les matériaux employés à sa construction ne sont pas sans importance. Le sol est quelquefois imprégné de gaz provenant de la décomposition de matières organiques, ce qui est le cas des terres amoncelées depuis peu; ce sol est peu stable, trop perméable ou humide, s'il est glaiseux; les murs sont poreux, l'eau du sol s'y élève par capillarité jusqu'au haut de la maison.

Rien de plus détestable que l'*humidité* des appartements: le linge, la literie, les vêtements, les meubles, les livres, les aliments en réserve, les boiseries, enfin tout ce qui est de nature organique moisit et se détériore. La décomposition qui en résulte engendre des gaz dont l'odeur est désagréable; les émanations sont malsaines; les habitants des maisons humides contractent à la longue des maladies dont ils ne guérissent que difficilement. Les murs imbibés d'eau perdent beaucoup de leur porosité; de là une dimi-

nution de la ventilation naturelle, des troubles dans l'économie calorifique de notre corps. Les murs humides sont comme des vêtements mouillés: une partie de la chaleur propre du corps est absorbée par la vapeur qui se forme, d'où des refroidissements. Aussi les médecins constatent-ils chez les habitants d'appartements humides les mêmes maladies que provoquent d'autres causes de refroidissements: pneumonies, catarrhes, maladies des reins, etc.; ces malheureux locataires deviennent cagneux, rhumatisants et en cas de maladies épidémiques, c'est dans ces maisons que le fléau fait ses premières victimes. Fuyez les appartements humides comme la peste elle-même, et si votre vigilance a été surprise, aérez vos pièces et le mobilier aussi complètement et aussi souvent que possible, par tous les moyens à votre disposition; mais surtout quittez au plus tôt. Ne croyez pas qu'un chauffage énergique et prolongé remédie à ce grave inconvénient: autant d'eau vous évaporez, autant les murs en puisent dans le sol et ils restent humides et imperméables à l'air.

Les *maisons neuves* sont nécessairement *humides*, car il faut un certain temps pour l'évaporation de l'eau qui a été employée à la préparation des matériaux de construction, surtout du mortier. M. von Pettenkofer fait à ce sujet un intéressant calcul. Il constate que dans les murs d'une maison de trois étages à cinq chambres et une cuisine chacun, il entre au minimum 83,000 litres d'eau qui, pour la majeure partie, doit être éliminée par évaporation avant que la maison puisse être habitée sans danger pour la santé. Pour chasser toute cette eau, il n'y a qu'un moyen, c'est de la laisser s'évaporer par les courants d'air, car on ne peut pas porter à l'ébullition l'eau qu'ils contiennent. L'évaporation est lente. Nous savons que la saturation de l'air varie avec la température; l'air qui passe sur les murs contient déjà une certaine quantité d'eau et en admettant, ce qui est assez conforme à la réalité, qu'un mètre cube d'air puisse encore se charger de 2,4 gr. de vapeur d'eau, l'on trouve, par un calcul fort simple, que, pour enlever la quantité d'eau dont il est question ci-dessus, il faut que 34 millions de mètres cubes d'air passent par la dite maison et pour cela il faut un temps considérable; un an n'y suffit pas toujours.

Souvent une construction neuve a l'apparence d'être parfaitement sèche et les experts n'hésitent pas à la déclarer telle. A peine s'y est-on installé, qu'on constate des taches d'humidité sur les parois; on se s'emeut pas trop de cette constatation, on attribue l'humidité à la carbonatation de la chaux du mortier, chose qu'on considère comme naturelle et nécessaire. La chaux renferme, dit-on, beaucoup d'eau à l'état d'hydratation, soit en combinaison; elle se combine avec l'acide carbonique que produisent les premiers habitants, soit par la respiration, soit par les combustions, et l'eau d'hydratation est ainsi mise en liberté, d'où les taches d'humidité. Il n'en est rien; M. von Pettenkofer donne de l'apparition de ces taches d'humidité la vraie explication. Les murs ne sont secs, dit-il, que sur une petite profondeur et dans cette mince couche l'air remplit les pores que l'eau a abandonnés. Il suffit d'une petite quantité d'humidité que répandent les habitants pour imbiber de nouveau d'eau cette mince couche du mur, l'air en est déplacé et la couche foncée d'humidité apparaît. Dans les vieilles maisons, on ne voit pas si souvent apparaître de semblables taches d'humidité, quoique les mêmes causes existent pour déterminer le dépôt d'eau dans les murs; mais ceux-ci, plus secs et par conséquent plus poreux, permettent à l'eau de passer de la face intérieure à la face extérieure où elle s'évapore sous l'influence des rayons du soleil et des courants d'air. Les murs deviennent ainsi la voie toute tracée par laquelle l'humidité constamment renouvelée à l'intérieur trouve son issue pour s'échapper dans l'atmosphère. Les appartements exposés au nord ou trop abrités contre les rayons du soleil de quelque autre façon que ce soit, sont souvent humides et malsains.

Il est des localités où l'entrée dans les appartements neufs est réglée par des prescriptions qui ont force de loi; le législateur pense avec raison que toutes les causes d'insalubrité doivent être évitées et l'habitation d'appartements neufs et non encore secs en est une.

J. (ETTLI.